



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les radios associatives obtiennent le maintien des crédits du FSER au niveau de 2024

L'Association Les Locales, regroupant la CNRA (Confédération Nationale des Radios Associatives) et le SNRL (Syndicat National des Radios Libres), remercie Madame la députée **Béatrice Bellamy** (Horizons & Indépendant) d'avoir porté la voix des radios associatives sur les bancs de l'Assemblée-Nationale. Dans une **question au gouvernement** adressée à **Monsieur Laurent Saint-Martin**, Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé du Budget et des Comptes publics, Madame Bellamy a rappelé l'inquiétude partagée des radios associatives face à la baisse de près de **10,4 millions d'euros du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER)** dans le **Projet de Loi de Finances 2025**, soit une réduction de près de 30 % de leur dotation.

Lors de son intervention, Madame la députée Bellamy a souligné l'**opposition unanime et transpartisane** de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation, exprimée le 22 octobre dernier, lors de **l'audition de Madame la Ministre de la Culture**. La Commission a également adopté un **amendement rectificatif augmentant de 12 millions d'euros les crédits prévus pour le FSER 2025**, témoignant ainsi d'un soutien collectif en faveur de l'expression radiophonique associative.

En réponse, **Monsieur le Ministre Laurent Saint-Martin** a affirmé l'importance du FSER pour l'existence des radios associatives locales et **annoncé que le gouvernement s'engageait à maintenir les crédits du FSER au niveau de ceux alloués en 2024**, répondant ainsi aux inquiétudes exprimées par le secteur de la radio non-commerciale.

Les Locales, la CNRA et le SNRL, saluent cette décision du gouvernement, qui marque un **signal fort pour la pérennité des radios non commerciales**.

D'ores et déjà, notre association sollicite un rendez-vous avec le **gouvernement et les services du Ministère de la Culture afin d'échanger sur les modalités de cette remise à niveau des crédits du FSER**, essentielle pour le développement et la préservation de la diversité radiophonique en France.

Nous restons mobilisés. Nous remercions encore les radios partout sur le territoire pour leur formidable mobilisation !

Contact Presse :

contact@snrl.fr
contact@cnra.eu

Jean-Marc COURREGES-CENAC - CNRA – Co-président des Locales : 06.83.80.01.90
Sylvain DELFAU – SNRL– Co-président des Locales : 06.16.04.13.54